

## Département de la Haute-Vienne

### ❖ Commune de DOMPS

#### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

##### **Nombre de Conseillers :**

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| <b>en exercice</b> | <b>: 10</b> |
| <b>présents</b>    | <b>: 7</b>  |
| <b>représentés</b> | <b>: 1</b>  |
| <b>votants</b>     | <b>: 8</b>  |
| <b>Pour</b>        | <b>: 8</b>  |
| <b>Contre</b>      | <b>: 0</b>  |
| <b>Abstentions</b> | <b>: 0</b>  |

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le neuf décembre deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du deux décembre deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

**Étaient présents :** Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr CHARIAL Nicolas, Mr BREUX Sylvain.

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge.

**Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :** Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 2 décembre 2025

**Secrétaire de séance :** Mr CHASSAGNE Yannick.

#### Délibération 2025/057 du 9 décembre 2025

##### Réhabilitation de l'ancienne scierie – diagnostic amiante - étude des devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle que l'ATEC a été mandaté lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne scierie.

Madame le Maire rappelle aussi que la première démarche à mener est celle du diagnostic amiante à établir avant les travaux de couverture.

Les devis comprennent la réalisation du diagnostic amiante ainsi que le prélèvement et l'analyse par microscope électronique à transmission (MET) en cas de doute sur un matériau susceptible de contenir de l'amiante. Le tarif unitaire présenté est à multiplier par le nombre de prélèvements réalisés sur site et à ajouter au montant de la prestation.

Madame le Maire présente les devis des entreprises sollicités par l'ATEC87 :

- |                  |   |
|------------------|---|
| - AB DIAG EXPERT | 310,00 € HT + le/les prélèvements x 45,00€ HT |
| - SARL CABEX     | 280,00 € HT + le/les prélèvements x 42,00€ HT |

##### **A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis auprès de l'entreprise SARL CABEX.
- De dire que les crédits seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessous  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 9 décembre 2025.  
Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20251209-2025-057-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

